



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO: 12 mai 2020, 8h30

Statistiques des villes suisses 2020: un regard au-delà des villes-centres

Au cours de ces dernières années, la population résidante de la Suisse a augmenté surtout dans les zones urbaines. Environ trois quarts de la population vivent aujourd'hui dans les 49 agglomérations du pays et dans leurs villes-centres. Cette croissance de la population urbaine a entraîné la construction de nombreux logements et la création des nombreuses places de travail. Aujourd'hui, 4,1 millions d'emplois se trouvent dans les agglomérations, où se sont établis environ 72,6% des établissements. Ce sont là quelques-uns des résultats des nouvelles «Statistiques des villes suisses», établies par l'Union des villes suisses (UVS) et par l'Office fédéral de la statistique (OFS), et qui se concentrent cette année sur les agglomérations.

Les agglomérations sont rarement sous les feux de la rampe. Elles ont pourtant à peu près les mêmes défis à relever que les villes-centres. Les «Statistiques des villes suisses», réalisées par l'Union des villes suisses et par l'OFS, présentent cette année un portrait des agglomérations, avec des données détaillées sur leur population, mais aussi sur le travail et l'emploi, la construction et le logement, le tourisme et la mobilité dans les agglomérations. Les résultats s'appuient sur des données provenant des 171 villes et communes urbaines de Suisse.

Une agglomération, selon la définition de l'OFS¹, comprend les communes-centres d'agglomération (dont les villes-centres) et les communes de couronne d'agglomération. Le nombre d'agglomérations a doublé depuis le milieu du siècle dernier. En 1950, il y avait en Suisse 24 agglomérations (selon la définition d'alors) avec 2,1 millions d'habitants (45% de la population résidante du pays)². Aujourd'hui, la Suisse compte 49 agglomérations où se concentrent 73% des quelque 8,5 millions d'habitants du pays.

Si l'on considère l'espace à caractère urbain dans son ensemble, la Suisse urbaine concentre 83% de la population du pays. Depuis le début du siècle surtout, la population des agglomérations est en hausse. Le rythme de croissance des agglomérations (17,7%) est supérieur à celui de la population totale de la Suisse (17,2%). La part de la population étrangère, dans les agglomérations, était de 27,7% en 2018, soit un peu plus que la moyenne suisse (25,1%).

Les moteurs économiques de la Suisse

Sur les 5,2 millions d'emplois que compte le marché suisse du travail, 4,1 millions se trouvent dans les agglomérations. Le rôle important que les agglomérations jouent sur le marché suisse du travail apparaît également dans le fait que près des trois quarts (72,6%) des établissements se concentrent dans les agglomérations. L'agglomération de Zurich abrite à elle seule un sixième des établissements en Suisse. Dans les agglomérations, 80,2% des emplois se trouvent dans le secteur tertiaire, 18,3% dans le secteur industriel et 1,5% dans l'agriculture.

¹ Voir la publication de l'OFS: «L'espace à caractère urbain» (2014)
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.349554.html>

² Office fédéral du développement territorial (ARE), Monitoring de l'espace urbain, Thème A1: évolution des villes et agglomérations, document de synthèse. Version 01.03

La répartition des chômeurs rappelle celle des emplois: environ 80% des chômeurs domiciliés en Suisse vivent dans l'une des 49 agglomérations du pays, dont 43% dans les agglomérations de Zurich, Genève et Bâle.

Croissance du parc de logements

Pour loger quelque 6,2 millions d'habitants, les agglomérations comptent plus de 3,2 millions de logements, soit 70,7% des logements du pays. De 2000 à 2009, les agglomérations de plus de 500'000 habitants affichent la plus forte croissance nette du nombre de logements. Le parc de logements a augmenté de 64'048 logements dans l'agglomération de Zurich. Dans les agglomérations de Genève et de Bâle, la hausse a été respectivement de 20'603 et de 16'907 logements. Entre 2010 et 2017, les trois plus grandes agglomérations étaient encore en tête en ce qui concerne la hausse du nombre de logements. À noter que, de 2000 à 2017, il s'est construit autant de logements dans les cinq plus grandes agglomérations du pays que dans le reste de la Suisse.

Le PLR et le PS en tête

Comme toujours, les «Statistiques des villes suisses» contiennent également des données sur la politique urbaine. En 2019, comme les années précédentes, le PLR était le parti le plus fortement représenté dans les exécutifs des villes, avec 28,1% des sièges. Le PS occupe le deuxième rang avec 20,7% des sièges. Le PDC, en recul de 0,5% par rapport à l'année précédente, occupait 15,3% des sièges. L'UDC, avec 11,6%, est au quatrième rang, suivi des Verts (6,9%). Dans les parlements, le PLR occupe 23,6% des sièges, suivi du PS avec 21,7% et de l'UDC avec 15,7%. Viennent ensuite le PDC avec 10,2% des sièges et les Verts avec 9,8%.

Également disponibles: données numérisées et Open Government Data

En plus des données sur les agglomérations, la 81^e édition des «Statistiques des villes suisses» présente quantité d'informations et de données sur des thèmes comme la population, le travail, l'emploi, les finances publiques, la mobilité et la formation. Ces informations sont disponibles sous forme numérique, avec des graphiques interactifs, dans une appli et sur internet. Les données qui sous-tendent la publication sont accessibles, pour ceux et celles souhaitent les exploiter, dans les catalogues de données de l'OFS et sur la plateforme opendata.swiss.

Pour plus d'informations:

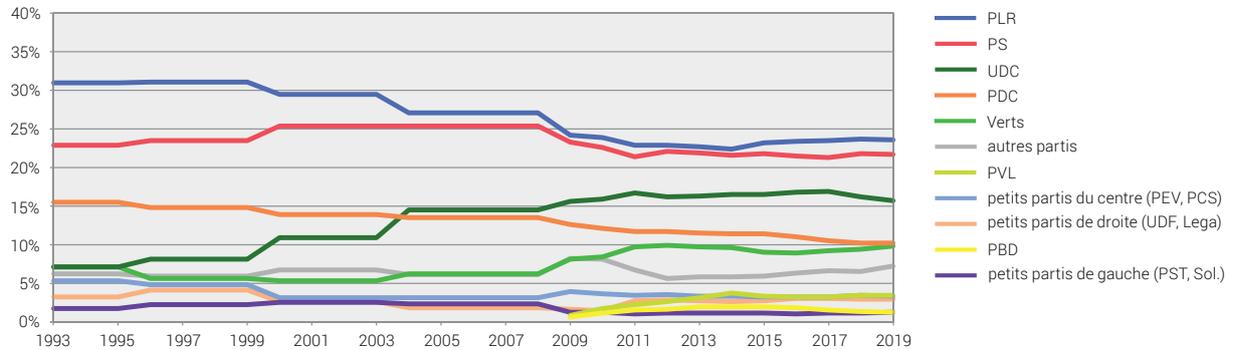
Rebecca Francelet, gestionnaire de données et cartographe, Office féd. de la statistique, 058 460 53 53
Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses, 079 373 52 18

L'Union des villes suisses

L'Union des villes suisses représente et défend les intérêts et les revendications des villes, des communes urbaines et des agglomérations. Elle est la voix de la Suisse urbaine, où vivent les trois quarts de la population et qui réalise 84% de la production économique du pays.

Évolution de la répartition des sièges dans les législatifs des villes, de 1993 à 2019

G1



Évolution de la répartition des sièges dans les exécutifs des villes, de 1993 à 2019

G2

